



**AVIS DE REPORT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°46/2018/MEF/AC/MAIN**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°46/2018/MEF/AC/MAIN, relatif à la maintenance des Logiciels d'Analyse Statistique et Econométrique pour le Compte du Ministère de l'Economie et des Finances, sis Quartier Administratif à Rabat-Chellah,; a été reporté comme suit:

REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS :

- **Report de la date d'ouverture des plis du 30 août 2018 à 09 heures 30 minutes au 12 Septembre 2018 à 09 heures 30 minutes ;**

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement ✓



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°46/2018/MEF/AC/MAIN

Le 30 août 2018 à 9 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) du Ministère de l'Economie et des Finances, Rabat-Chellah à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres des prix pour **la maintenance des logiciels d'analyse statistique et économétrique pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances, sis quartier administratif à Rabat-Chellah.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances** - Rabat - Chellah. **Bureau n°206, 2^{ème} étage Entrée «D»**, Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma) (**Rubrique "Appel d'Offres"**).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de sept mille dirhams (**7 000.00 DH**).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Trois Cent Quarante Et Un Mille Deux Cent Huit Dirhams Toutes Taxes Comprises (**341 208,00 DH TTC**).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.